

1804  
05

*Klein Kempen, an XIII*  
REGISTRE  
*1774/05*  
DES MARIAGES.  
*Geizert Magister 1804*



Guerrilla Attack,  
the 5<sup>th</sup> and 15<sup>th</sup> Jan 1941  
San Lorenzo.  
General





2 Klein Kempen

Le présent registre destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de Klein Kempen pendant l'an 1802 et contenant quatre feuillets a été coté et paraphé par première et dernière, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Creveld le 2<sup>e</sup> jour comp<sup>te</sup> an 12. de la République. Première feuille.

ACTE DE MARIAGE.

Knappe 27

N.º I MAIRIE de Klein Kempen

ARRONDISSEMENT Communal de Creveld

Du premier jour du mois de Janvier 1802 de la République Française.

ACTE DE MARIAGE de Jean Schmitz

âgé de vingt huit ans, né à Klein Kempen Département de la Roer le huitième du mois de décembre an 1776 profession de marchand sergent demeurant à Klein Kempen Département de la Roer fils légitime de Laurent Schmitz épouse demeurant à ... et de Anne

Et de Marie Agnes Scheulen âgée de vingt cinq ans, née à Wilvers Département de la Roer fille légitime de Hubert Scheulen cultivateur demeurant à Wilvers

Département de la Roer Et de Anne qu'on ne salue

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à Klein Kempen le troisième et quatrième dimanche de Carême de l'an 1802 Et affichés aux termes de la loi; contre lequel mariage il n'est intervenu aucune opposition

et des actes de naissances de part et d'autre le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, Officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Jean Schmitz la demoiselle Marie Agnes Scheulen

l'autre Marie Agnes Scheulen le nommé Jean Schmitz

En présence de Michel Schmitz demeurant à Klein Kempen

Département de la Roer profession de marchand sergent

âgé de quarante neuf ans frère en futur

De Mathieu Schmitz demeurant à Anra

Département de la Roer profession de boulanger

âgé de quarante deux ans frère en futur

De Jacques Dulles demeurant à Klein Kempen

Département de la Roer profession de journalier

âgé de trente ans

De Jean Geopart Specnes demeurant à Anra

Département de la Roer profession de marchand de Neersen

âgé de quarante ans

Après quoi, moi Jacques Sitter Maire de Klein Kempen

faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, Signé

Handwritten signatures of witnesses and the mayor: Johannes Schmitz, Marie Agnes Schmitz, Michel Schmitz, M. Schmitz, Jacques Dulles, J. J. Specnes, Jean Geopart, Jacques Sitter.



ACTE DE MARIAGE.

N.º 11 MAIRIE de Klein Kumpen

ARRONDISSEMENT Communal de Creocci

Du neuvième jour du mois de Janvier 1807 an 13 de la République Française,

ACTE DE MARIAGE de Jean Pierre van der Weij

agé de vingt deux ans, né à Willich Département de la Rœer le cinquième du mois de novembre an 1781

profession de passementier demeurant à Klein Kumpen Département de la Rœer fils légitime de Pierre van der Weij

journalier demeurant à Klein Kumpen et de Anne Catherine Schroers

Et de son épouse âgée de vingt huit ans, née à Klein Kumpen Département de la Rœer fille légitime de Willem Schroers

demeurant à Klein Kumpen Et de Marie Raosen journalier à Klein Kumpen

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à Klein Kumpen le vingt et sept dernier

Et affichés aux termes de la loi; sans en être intervenu aucune opposition et de l'acte de consentement de père et mère ou future mère par le notaire Sanders de Neersen et joint à la présente

et des actes de naissances de part et d'autre le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, Officier public; aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Jean Pierre van der Weij de Demoiselle son épouse

l'autre son épouse le nommé Jean Pierre van der Weij En présence de Henri van der Weij demeurant à Klein Kumpen

Département de la Rœer profession de passementier

agé de vingt six ans père de la future De Theodore Gabels demeurant à G. H. Antwerpen

Département de la Rœer profession de macaron

agé de vingt huit ans beau père de la future De Jean Gaspard Spences demeurant à Anvers

Département de la Rœer profession de cabaretier

agé de quarante ans De Mathieu Haenen demeurant à Klein Kumpen

Département de la Rœer profession de journalier

agé de cinquante ans et de la mère ou future mère consentant, et père et mère de la future

Après quoi, moi Jacques Petter Maire de Klein Kumpen faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après que les futures père et mère Henri van der Weij, et Theodore Gabels ont déclaré en savoir ce qui se fait comme il suit

J. G. Spences

notaire



ACTE DE MARIAGE.

N.° III

M A I R I E de Klein Kempen

ARRONDISSEMENT communal de Crede

Le troisieme du jour du mois de Septembre de l' an trois de la Rep. fr.

ACTE DE MARIAGE de Pierre Beckers

age de cinquante deux ans, ne a Orsrae Departement de la rour le septieme du mois de Janvier an 1780 profession de journalier demeurant a Klein Kempen Departement de la rour fils legitime de pierre Beckers decede demeurant a Departement d et de cristine moenen decede

Et de Barbe Schellen agee de quarante ans, nee a Corsehebroich Departement de la rour fille legitime de Jean Schellen decede demeurant a Klein Kempen Departement d et de cristine hermes decede

Les actes preliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites a Klein Kempen le vingt un et vingt deux pluviase dernier et affichees aux termes de la loi; contre lequel mariage il n est intervenu aucune opposition

et des actes de naissance de part et d autre le tout en forme; de tous lesquels actes il a ete donne lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits Epoux presens ont declare prendre en mariage, l'un Pierre Beckers la femme Barbe Schellen l'autre Barbe Schellen le nomme Pierre Beckers

En presence de Andre Nauens demeurant a Willem Departement de la rour profession de cultivateur age de quarante cinq ans

De Jean Compes demeurant a Orsrae Departement de la rour profession de percepteur age de vingt trois ans

De Pierre Nauens demeurant a Orsrae Departement de la rour profession de journalier age de quarante ans

Et de Jeanne Pester demeurant a Orsrae Departement de la rour profession de papementier age de vingt six ans

Après quoi, moi Michel Schmitz Maire de Klein Kempen faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins declare ne avoir rien excepte

Nauens A Compes Schmitz Jean Schellen



# ACTE DE MARIAGE.

N.º IV MAIRIE de KleinKempen

ARRONDISSEMENT communal de *Cervel*

Quatrième du jour du mois de *Floréal* de l'année de la Rép. fr.

ACTE DE MARIAGE de *Philip Hablen*

âgé de *trante et un* ans, né à *Breijel* Département de *la roër* le *sixième* jour du mois de *decembre* an *1774* profession de *journalier* demeurant à *Wiliby* Département de *la roër* fils *légitime* de *matthieu hablen* et de *marie* demeurant à *Wiliby* Département de *la roër* et de *oelgen halbmans* et de *marie*

Et de *Agnes Huitschges* âgée de *ingt trois* ans, née à *KleinKempen* Département de *la roër* fille *légitime* de *Theodor huitschges* demeurant à *KleinKempen* Département de *la roër* et de *marie* et de *marie* *epous journaliers* à *KleinKempen*

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à *KleinKempen* et *Wiliby* de *troisième* *Aquatrième* *Dimanche* de *germinal* *deuxième* et affichés aux termes de la loi; *contre le quel mariage il n'est intervenu aucune opposition*

et les actes de naissances de part et d'autre le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits Epoux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un *Philip hablen* la nommée *agnes huitschges*

l'autre *agnes huitschges* le nommé *philip hablen*

En présence de *andré naucus* demeurant à *Wiliby* Département de *la roër* profession de *cultivateur* âgé de *quarante cinq* ans

De *Jean georges Speenes* demeurant à *Orvad* Département de *la roër* profession de *aubergiste* âgé de *quarante deux* ans

De *henri hermanns* demeurant à *Wiegberg* Département de *la meuse inférieure* profession de *cultivateur* âgé de *soixante cinq* ans

Et de *Jean matthieu hablen* demeurant à *Breijel* Département de *la roër* profession de *journalier* âgé de *trante deux* ans, *brere* du futur

*Neu pous* et *mere* de la future *avant* et *après* mariage

Après quoi moi *M. Schmitz* adjoint, Maire de *KleinKempen* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux, et témoins déclaré ne s'acquiescer excepté *naucus* *hermanns* qui ont signé

*H. Hermanns* *Speenes* *Wiegberg* *naucus* *hablen*



ACTE DE MARIAGE.

N.° V MAIRIE de KleinKempen

ARRONDISSEMENT communal de Crevel

Du vingt quatre du jour du mois de floréal troisième année de la Rép. fr.

ACTE DE MARIAGE de Pierre Conrad Vogels

âgé de vingt sept ans, né à KleinKempen Département de la roer le dix septième du mois de mars an 1779 profession de passementier demeurant à Anraed Département de la roer fils légitime de Germain Vogels decedé demeurant à Département d et de Elisabeth journalière à KleinKempen

Et de Anne Catherine Haasen âgée de vingt deux ans, née à KleinKempen Département de la roer fille légitime de Jean Haasen decedé demeurant à Département d et de Germain Schmitter decedé

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à KleinKempen et Anraed le quinze à vingt deux du courant mois de floréal et affichés aux termes de la loi; contre lequel mariage il n'est intervenu aucune opposition

et des actes de naissances de part et d'autre le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits Epoux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Pierre Conrad Vogels la Demoiselle Anne Catherine Haasen l'autre Anne Catherine Haasen le nom ni Pierre Conrad Vogels

En présence de Henri Haasen demeurant à KleinKempen Département de la roer profession de cultivateur âgé de trente neuf ans frère de la future

De Jacques Haasen demeurant à KleinKempen Département de la roer profession de cultivateur âgé de trente quatre ans, frère de la future

De Germain Metzger demeurant à Anraed Département de la roer profession de passementier âgé de vingt quatre ans

Et de Germain Wilskes demeurant à Anraed Département de la roer profession de passementier âgé de vingt quatre ans

Leurs pères et mère de la future, Mathieu Schmitter à Crevel Dieffen oncles de la future tous consentants

Après quoi, moi Jean Michel Schmitz Maire de KleinKempen pontenu faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits témoins apres que les futures leur pères et mères, Henri Haasen Jacques Haasen et Germain Metzger ont déclaré ne savoir rien signer entre Germain Wilskes et Mathieu Schmitter



# Register.

No 3	Deckers Peter und Schellen Loxbara	25 Februar
" 4	Kahlen Pfiling und Hüschges Nymb	26 April
" 1	Schmitz Johann und Scheuten Maria Gumb	22 November
" 5	Vogels Peter Conrad und Haasen Anna Sulfurica	16 May
" 2	von der Wey Johann Peter und Hostes Eva	1 December



État alphabétique  
Des actes inscrits

- N<sup>o</sup>: 3 Deckers, Pierre A  
Carbe Schellen
- N<sup>o</sup>: 4 Hahlen Philips A  
agnes hütchenges —
- N<sup>o</sup>: 1 Schmitz Jean A  
Marie agnes Scheuten —
- N<sup>o</sup>: 5 Vogels, Pierre Conrad A  
anne catharine haasen —
- N<sup>o</sup>: 2 Von der weij, Jean Pierre —  
A Eve hostes —

Fait par nous sousigné Michel Schmitz  
adjoind a la commune de KleinKempner  
faisant par interim les fonctions de  
Maire, a KleinKempner le 11 Ven<sup>de</sup> 18

L'adjoind  
Schmitz